

**Réalisation de travaux tous corps d’état pour l’Ecole polytechnique et l’Institut Polytechnique de Paris**

**MX25-010**

**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE**

**Le candidat a obligation de remplir le cadre de réponse technique. Il a la possibilité de spécifier les numéros de page du mémoire technique répondant aux critères. Les réponses apportées dans le cadre de réponse technique peuvent être complétées par tous les documents que le candidat juge utile de joindre pour préciser son offre, à condition de les référencer dans le présent cadre de réponse technique.**

**Le candidat remet un cadre de réponse distinct pour chaque lot auquel il répond.**

**CANDIDAT :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’entreprise** |  |
| **Contact** |  |
| **Coordonnées (tél, mail)** |  |
| **Lot concerné** |  |

* **Critère 2 – Méthodologie et moyens d’intervention sur un cas type, 30 points**

L’analyse porte sur un cas pratique. Le candidat doit apporter les éléments de réponse des sous-critères, uniquement pour le lot concerné par la présente offre. Lorsque le candidat répond à plusieurs lots, il remet un cadre de réponse distinct par offre.

**Description du cas type :**

Le projet concerne l’aménagement d’une salle de classe en une salle de travaux pratiques de 45m², dans un bâtiment isolé sans étage, pour l’installation d’équipements adaptés aux besoins des utilisateurs tout en garantissant l’accessibilité, la sécurité et la fonctionnalité. Le projet se trouve en site occupé et en activité.

Planning :

* Mois 0 : ordre de service de démarrage,
* 1 mois d’études d’exécutions et préparation,
* Délais d’exécutions : 2 mois de travaux,
* Réception des travaux.

Les travaux comprennent pour chaque lot :

* **Lot 01 : Béton - maçonnerie :** La création d'une ouverture en façade extérieure pour l'installation d'une porte d’accès PMR
* **Lot 02 : CVC :** Le curage existant (deux ventilo-convecteurs de puissance 7kW situés en allège) et mise en place de panneaux rayonnant avec thermostat. Mise en place d’une ventilation mécanique contrôlée.
* **Lot 03 : Désamiantage :** Ancienne paillasse humide (1200 x 750 x 900 mm) à déposer comportant de l’amiante sur le plan de travail (colle) et un pan de mur amianté en enduit (15m²).
* **Lot 04 : Electricité :** Le curage de l’existant, l’installation d’une nouvelle armoire électrique, alimentation générale de la pièce, éclairage et attentes pour prises de courants pour paillasses**.**
* **Lot 05 : Etanchéité et couverture :** Reprise en périphérie de la couvertine et curage de l’existant (gravier). Reprise en complexe épaisseur 160 cm + revêtement bitumé + relevé étanchéité sur la surface de la pièce de travaux pratiques.
* **Lot 06 : Menuiserie bois :** Le remplacement de la porte intérieure existante par une porte deux vantaux coupe-feu 1 heure tiercée 50 + 140 cm crémone pompier avec oculus.
* **Lot 07 : Menuiserie PVC Alu :** Nouvelle porte extérieure aluminium tiercée 50 + 140 cm et remplacement de quatre fenêtres aluminium triple vitrage fixe 369 x 1860 mm. Dépose en SS4 des anciennes fenêtres.
* **Lot 08 : Métallerie - Serrurerie :** Mise en œuvre d’un garde-corps extérieur sur rampe (adapté PMR).
* **Lot 09 : Peinture - Revêtements** Dépose de l’ancien revêtement de sol, mise en œuvre d’un nouveau revêtement en linoléum et mise en peinture de l’ensemble de la salle de TP.
* **Lot 10 : Plomberie** : Le curage existant, l’acheminement des réseaux nécessaires (ECS, EF, ballon, évacuation)
* **Lot 11 : Voirie réseaux divers**: La création d’une rampe PMR extérieure à partir de la nouvelle ouverture en façade (10 mètres linéaire, comprenant un palier de repos et chasse-roues).
* **Lot 12 : Fluides spéciaux :** Acheminement des réseaux air comprimé et azote dans la pièce se trouvant en périphérie du bâtiment vers la paillasse humide.
* **Lot 13 : Fourniture, installation et travaux d'agencement de mobilier de laboratoires à l'Ecole polytechnique :** 1 paillasse humide de dimensions avec bac en gré intégré 1500 x 750 x 900 mm, et 3 paillasses sèches de dimensions 1500 x 750 x 900 mm avec dosseret intégrant robinets azote et air comprimé ainsi que 2 prises de courants en bandeaux.

**Détail des sous critères :**

**Sous-critère n°2.1 - Méthodologie d’exécution, 15 points**

L’analyse porte sur la méthodologie d’exécution du candidat au travers des éléments suivants qu’il présente ci-dessous **concernant le cas type** :

* Les études d’exécutions à prévoir,
* Les fiches techniques du matériel installé permettant de juger de la cohérence de la réponse par rapport au cas type,
* Les notes de calculs nécessaires,
* L’analyse du site, l’installation de chantier envisagée et les moyens mis en place pour limiter les nuisances,
* La méthodologie de suivi des travaux, précisant notamment les visites de chantier prévues et les coupures nécessaires au projet,
* Le planning travaux.

Tous les lots ne sont pas concernés par certains des points listés ci-dessus. Lorsqu’un candidat ne développe pas un des points listés, il le justifie dans sa réponse.

**Réponse du candidat :**

**Sous-critère n° 2.2 - Moyens du candidat, 10 points**

L’analyse porte sur l’organisation du candidat à partir des éléments suivants qu’il présente ci-dessous :

- les moyens humains (effectif, qualifications, habilitations) et matériels (hors matériel installé) affectés et utilisés pour le chantier du **cas type**.

**Réponse du candidat :**

**Sous-critère n°2.3 - Gestion des déchets, remise des documents en fin de chantier – 5 points**

L’analyse porte sur les éléments suivants que le candidat présente ci-dessous concernant le **cas type** :

* La méthodologie de gestion des déchets générés par le chantier,
* L’organisation prévue pour réceptionner les travaux,
* Un DOE type et liste des pièces remises dans le DOE

**Réponse du candidat :**

* **Critère 3 – Moyens humains, 20 points**

L’analyse porte sur l’expérience, les qualifications et les habilitations du personnel dédié à l’exécution des prestations de l’accord-cadre.

**Réponse du candidat (répéter le tableau pour chaque membre de l’équipe) :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction occupée au sein de l’entreprise** |  |
| **Expérience (nombre d’années d’expérience, missions démontrant l’expérience dans la fonction occupée)** |  |
| **Qualifications le cas échéant** |  |
| **Habilitations le cas échéant** |  |

* **Critère 4 – Moyens et méthodologie mis en œuvre pour minimiser l’impact environnemental de l’entreprise et des produits installés, 10 points**

L’analyse porte sur les actions menées par le candidat pour minimiser l’impact environnemental selon les axes suivants :

* Actions concernant la collecte et gestion des déchets liés aux chantiers,
* Actions pour limiter les pollutions de proximités et nuisances sonores,
* Actions concernant les flux de véhicules de chantier sur le site.

**Réponse du candidat :**